

Session d'automne 2016 – dépôt du mémoire - informations

Les étudiants qui ont leur soutenance de mémoire à la session d'automne 2016 doivent remettre un exemplaire de leur mémoire accompagné de l'avis de défense dûment complété (seuls les champs « lieu » et « salle » peuvent rester vides) au plus tard 21 jours avant la date fixée pour la défense au secrétariat de l'ISSUL (bureau 5871).

Pour information, le secrétariat sera ouvert comme suit entre le 2 août et le 19 août 2016 (dernier délai de dépôt pour une soutenance le 9 septembre 2016 matin) :

Lundi 1er août : Férié

Lundis 8 et 15 août : 8h30-12h30 et 13h-17h30 (Mme Annabelle Monod sera présente)

Mardis 2, 9 et 16 août : 8h30-12h30 et 13h-17h30 (Mme Annabelle Monod sera présente)

Mercredis 3, 10 et 17 août : 8h30-12h30 (Mme Annabelle Monod sera présente)

Jeudis 4, 11 et 18 août : 7h-12h45 et 13h45-16h45

Vendredis 5, 12 et 19 août 2016 : 7h00-11h45

En dehors de ces heures, vous pouvez soit déposer votre mémoire dans la boîte aux lettres situées devant notre bureau (relevée quotidiennement), soit envoyer vos documents par courrier postal (le cachet de la poste fait foi).

Avec nos meilleures salutations.

Le secrétariat de l'ISSUL